



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°10 publié le 21/10/2025

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 25 OCTOBRE

- CHAMPIONNAT U18 FEMININES, à 15h30

VILLERS contre FEURS

Délégué à la charge de Villers : **M. Alain PARATCHA**

DIMANCHE 26 OCTOBRE

- COUPE « INTERSPORT » D3-D4, à 14h30

OUCHES contre ROANNE MAYOTTE

Délégué à la charge des deux clubs : **M. Alain PARATCHA**

- COUPE VALEYRE/LEGER à 14h30

RIVE DE GIER contre HAUT PILAT

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la commission de prévention : **M. Salah BENBELAID**

- COUPE VALEYRE/LEGER à 14h30

ST ETIENNE SUD contre OLYMPIQUE TERRENOIRE

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la commission de prévention : **M. Patrick GADEYNE**

- COUPE D3/D4, à 14h30

BRIENNON contre FC ROANNE

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Fc. Roanne : **M. Francis VIDRY**